

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 27 Avril 2024

08h45 à 09h30 :

- Accueil des adhérents, **16**(seize) présents
 - Enregistrement et comptage des **20**(vingt) pouvoirs :**19**(dix-neuf) pouvoir validés, **1**(un) pouvoir invalidé car non à jour de son adhésion 2024
 - Distribution des bulletins de votes, des documents comptables et des 3 volets du projet associatif
- Nombre de voix : **35**(trente-cinq) sur **49**(quarante-neuf) adhérents à jour de leur adhésion 2024 ; quorum atteint
-Majorité +1 : **18**(dix-huit) voix

09h30 : Mot d'accueil du Président du CMH , M. Jean Marc ESTIVAL : ouverture de la séance.

- VOTE** pour l'approbation du procès-verbal de la précédente assemblée du 29 Avril 2023
- Rapport des comptes par M. DELILLE, expert-comptable, et M. LECAUDE, commissaire aux comptes
- VOTE** pour l'approbation des comptes par l'assemblée
- Présentation du rapport moral de l'année 2023 par le Président
- VOTE** pour l'approbation du rapport moral par l'assemblée.
- Présentation des 3 volets du projet associatif, par leurs rédacteurs
 - Volet 1 : Le chantier d'insertion, par M. Jean Marc ESTIVAL
 - Volet 2 : La restauration patrimoniale, par M. Hervé DUTHIL (avec remise d'un questionnaire d'appréciation des critères de notre flotte patrimoniale constituée de 22 unités)
 - Volet 3 : La restauration par les propriétaires, par M. Georges DENISE
- VOTE** pour l'élection de 4(quatre) administrateurs sortants (Jean Marc ESTIVAL, Claude HUNOT, François LECOQ, Alain LIOT) se représentant, et de 2(deux) nouvelles candidatures pour les postes d'administrateurs (Jean Luc DELPONT, Jean Claude KEMPEN)

Récupération par le secrétaire, Georges DENISE, des bulletins de votes portant sur :

- L'Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale du 29 Avril 2023
- L'approbation des comptes 2023 par l'assemblée
- L'approbation du rapport moral 2023 du Président
- L'approbation du Projet Associatif
- Elections des administrateurs, 6(six) candidatures)

- Après dépouillement des bulletins des 35 (trente-cinq) votants, communication des résultats

-

- L'Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale du 29 Avril 2023 :

34 votes pour / 1 nul

- L'Approbation des comptes par l'assemblée

34 votes pour / 1 nul

- L'Approbation du rapport moral 2023 du Président

34 votes pour / 1 nul

- L'Approbation du Projet Associatif

34 votes pour / 1 nul

- M. Jean Luc DELPONT est élu au CA (**28 votes pour** / 7 abstentions)

- M. Jean Marc ESTIVAL est élu au CA (**28 votes pour** / 7 abstentions)

- M. Claude HUNOT est élu au CA (**33 votes pour** / 2 abstentions)

- M. Jean Claude KEMPEN est élu au CA (**34 votes pour** / 1 abstention)

- M. François LECOQ est élu au CA (**34 votes pour** / 1 abstention)

- M. Alain LIOT est élu au CA (**35 votes pour**)

Les 6(six) postes d'administrateurs sont pourvus

Le CA composé de 14 Administrateurs, **Messieurs Pascal CORNU, Ronan DANIEL, Jean Luc DELPONT, Georges DENISE, François DEVARIEUX, Hervé DUTHIL, Jean-Marc ESTIVAL, Claude HUNOT, Jean Claude KEMPEN, François LECOQ, Alain LIOT, Bruno PETER, Patrick REISET, Grégoire THERY**, se réunira à la suite de cette AG à 13h00 pour procéder à l'élection des membres du Bureau.

- L'Assemblée Générale est clôturée à 13h00

Le Président

Le Secrétaire

Jean Marc Estival

Georges DENISE

Pièces jointes :

-Bilan et compte de résultat simplifiés 2023

-Rapport Moral année 2023

-Projet Associatif (3 volets & 1 questionnaire)

RAPPORT DE GESTION Année 2023

Madame, Monsieur,

Nous vous avons réunis, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de l'association, pour que vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et vous rendre compte de l'activité de notre association au cours de ce même exercice.

Nous précisons que les convocations à l'assemblée générale comme prévu par l'article R. 223-18 du Code de commerce vous ont été adressées quinze jours avant la date de l'assemblée.

1. Établissement des comptes annuels

Nous vous indiquons que les comptes annuels de l'association, soumis à votre approbation, ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes méthodes que les années précédentes.

Les comptes vous seront présentés par Mr Thierry DELILLE expert-comptable et validés par notre commissaire aux comptes Mr Serge LECAUDE.

2. Situation et activité de l'association :

Le CMH est déficite de - 5965€ à la fin de l'exercice 2023. Pour mémoire le **bénéfice était de 9 793€** à la fin de l'exercice 2022.

Les ventes du CMH sont en **augmentation de 9 646 €** par rapport à l'année précédente.

	2022	2023	Variation	
			en valeur	en %
PRODUITS				
Vente Travaux	31 775	38 578	6 803	21 %
Emplacement	34 304	36 338	2 034	6 %
Prestation de service	345	1 151	806	233 %

La production immobilisée a **diminué de 20 204 €**.

	2022	2023	Variation	
			en valeur	en %
PRODUITS				
Production Immobilisés	12 965	9 471	- 3 495	-26 %

Les subventions versées par les organismes financeurs sont moins élevés, soit **une diminution de 41 572€** par rapport à l'année précédente. Cela s'explique par la diminution de la subvention de la ville, la nouvelle convention du DEPARTEMENT a été revu à la baisse, ainsi qu'au fait que nous avons eu moins de CDDI.

	2022	2023	Variation	
			en valeur	en %
PRODUITS				
Subvention Exploitation	106 265	71 198	-35 067	-33 %
Subvention aux postes	297 923	291 418	-6 505	- 2 %

Les dettes fournisseurs sont **de 20 701 €**, soit une diminution **de 2 096 €** par rapport à l'année précédente.

Les dettes sociales et fiscales d'un montant **de 13 094 €** sont en diminution **de 6 701€**.

Les créances clients d'un montant **de 4 839 euros** sont en augmentation **de 4 124 €**.

La trésorerie :

	2022	2022	Variation	
			en valeur	en %
TRESORERIE				
Disponibilité Banque + Caisse	19 523	5 960	-13 563	-69.00

Afin de faire face aux travaux, le Conservatoire Maritime a souscrit un emprunt auprès de la banque pour une durée de 5 ans. A ce jour il reste 4372 euros à rembourser.

Nous avons mis en place plusieurs modes de règlement pour les factures travaux (espèces, chèque, virement ou carte bleu). Cela nous a permis de faire baisser les dettes clients.

RAPPORT D'ACTIVITE 2023

ENCADREMENT ET ORGANISATION DU CHANTIER :

La réalisation de document administratif :

- La répartition du Personnel sur les diverses activités du chantier d'insertion,
- Les Courses et achats Matériel pour les chantiers en cours,
- La réalisation de devis
- Entretien d'embauche et évaluation des salariés avec Corinne
- Suivi des heures de production et des fournitures des chantiers avec Sabrina
- Gestion des mails,

Travaux sur les bateaux :

« Aurelie » :

Reprise d'étanchéité des plexiglass latéraux

- Dépose et repose des Plexi

« Pingouin II » :

Nettoyage de la carène :

- Reprise de l'étanchéité de la coque
- Le rebouchage de la lumière sur le lest
- La pose du primaire sur les œuvres vives
- La pose de l'antifouling sur les œuvres vives

Nettoyage du pont :

- La dépose des plats bords des deux côtés du pont
- La réalisation et la pose des nouveaux plats bords des deux côtés du pont
- La réalisation et pose des tapons pour les plats bords des deux côtés du pont
- Le ponçage des boiseries sur le pont (bar, main courante, etc.)
- La pose du primaire sur le pont
- La pose de la peinture de finition sur le pont

Peinture des œuvres mortes :

- Égrenage des œuvres mortes
- Pose du primaire sur certains endroits à nu
- Pose de la peinture

« QS 755 Pilot House » :

Peinture sur le bateau

- Primaire + couche d'antifouling
- Masquage ligne de flottaison
- Une couche de primaire
- Pose d'antifouling

« La Couronnée » :

Restauration :

✚ Réalisation d'un coffre étanche pour la batterie :

- Débit des pièces (le socle, avant, derrière, les deux côtés) en CP marine
- Assemblage des pièces
- Ossature verticale (débit+ mise en place) en sipo
- Capot (découpe des lattes + encadrement)
- Purge des pièces défectueuses
- La pose et mise en peinture blanche

✚ Réalisation de virure de bordés et des greffons :

- Dépose de virures de bordé avant tribord sur 0,8 env (sous réserve de changer plus grand ou plus de virures de bordés)
- Dépose deux membrures (sous réserve d'en changer plus)
- Mise en place de greffons (sous réserve après ponçage que ce ne soit pas des virures de bordé à changer)
- Réalisation de bordé avant tribord
- Réalisation de deux membrures (sous réserve d'en changer plus)

✚ Ponçage des parties défectueuses :

- Ponçage des parties défectueuses
- Ponçage partiel des parties défectueuses

Quille :

- Soulever le bateau (avec les palans)
- Dévisser les plaques
- Enlever la barre en bois qui est entre les plaques
- Installer les rouleaux de quille (4)
- Positionner le bateau sur les rouleaux de quille

« Home Ti » :

Dépose et pose d'un plexiglass bâbord et tribord

✚ plexiglass tribord

- Dépose de la planche de bois tribord
- Nettoyage du roof et de l'encadrement
- Masquage plexi et roof
- Pose du sika
- Pose du plexi + vis
- Découpe excédent et nettoyage

✚ plexiglass bâbord

- Dépose de l'ancien plexi bâbord
- Nettoyage du roof et de l'encadrement
- Nettoyage des vis
- Masquage plexi et roof
- Pose du sika
- Pose du plexi + vis
- Découpe excédent + nettoyage

« Salvation » :

Pose Antifouling

- Pose de la peinture antifouling sur la coque
- Dépose du masquage

Grattage Safran et Hélice

- Mise à nu du safran avec produit décapant antifouling
- Mise à nu de l'hélice en ponçant
- Pose du primaire sur l'hélice
- Pose de l'antifouling sur l'hélice
- Pose du primaire sur le safran

« La Tocade » :

Ponçage du pont + mise en peinture

- Ponçage du pont en bois (CP) à blanc
- Pose de la primaire
- Pose de la peinture antidérapante
- Pose du masquage

Ponçage du cockpit et coté du roof + vernis

- Ponçage du cockpit en bois
- Ponçage des deux côtés du roof en bois
- Pose du masquage
- Pose du vernis en plusieurs couches + égrenage entre chaque couche (cockpit)
- Pose du vernis en plusieurs couches + égrenage entre chaque couche (côtés du roof)

Dessus du roof

- Préparation avec Anatole pour le former à l'époxy (rebouchage de ses trous)
- Préparation du support égrenage
- Enlever morceau défectueux
- Gabarit et débiter le CP
- Pose de la partie neuve en CP
- Pose du masquage
- Mise en peinture antidérapante sur le dessus

« Physalie » : en cours

Carénage et traitement de la rouille

- Traitement de la rouille
- Ponçage de la carène
- Pose du primaire
- Pose du masquage pour la ligne de flottaison
- Pose de l'antifouling

Mise en peinture du pont

- Nettoyage du pont + débarrasser les encombrants pour peindre
- Egrenage
- Mise d'un primaire sur certaines parties mise à nue
- Mise en peinture du pont de bateau
- Pose de masquage

Peinture des œuvres mortes

- Nettoyage de la coque
- Mise en peinture des œuvres mortes Egrenage
- Primaire sur l'enduit
- Pose du masquage

Restauration roof/main courante/coffre (encadrement et capot)

🔧 *Roof en peinture*

- Ponçage de l'ancien vernis sur la cabine (extérieur)
- Ponçage de la peinture du capot roof (extérieur)
- Nettoyage de toutes les surfaces
- Pose du marquage
- Pose de la primaire
- Pose de la toplac
- Retouches

🔧 *Main courante et deux morceaux en bois :*

- Démontage de la main courante + les deux morceaux de bois bâbord et tribord
- Ponçage du vernis pour la main courante

🔧 *Restauration d'une partie de la main courante :*

- Ponçage de la peinture des deux petits morceaux de bois à bâbord et tribord
- Nettoyage des surfaces poncées
- Pose du primaire sur les deux morceaux de bois
- Pose de la peinture sur les deux morceaux de bois des deux côtés
- Pose du vernis + égrenage entre chaque couche

Restauration du capot Coffre + encadrement :

- Dépose de l'encadrement
- Dépose du contreplaqué dans le capot
- Prise de mesure + gabarit pour l'encadrement
- Pose de l'époxy l'intérieur du capot et repositionner du CP marine
- Pose du vernis à l'intérieur du capot et sur l'encadrement
- Débité le bois pour l'encadrement
- Mise en place de l'encadrement
- Pose du primaire + sika noir dans les rainures

Roof fermé, transformation de la fermeture du bateau et vernis intérieur (roof)

🔧 *Taud Fermé :*

- Faire les plans et tracer sur planche les angles
- Débité le sipo aux longueurs voulues
- Assemblage des parties débitées de sipo
- Création des ouvertures portes et sabords
- Poser le CP marine sur l'assemblage (toiture)
- Pose des plexis sur les ouvertures + perçage des trous
- Création de deux portes sur le cotés
- Pose à l'arrière d'une bâche sur mesure pour fermer
- Pose du primaire sur l'extérieur
- Pose de la peinture blanche extérieure
- Retouches

Modification de la trappe pour descendre dans le bateau :

- Pose des rails pour coulisser
- Modification en 2 battants la porte d'accès
- Prolonger l'ouverture pour permettre de coulisser le bois

Assemblage des parties récupérées (bois) pour le dessus coulissant

- Retouches

Vernis intérieur dans la cabine roof :

- Égrenage de tous les vernis intérieurs plusieurs fois
- Pose du vernis
- Retouches

Réalisation de 6 encadrements en bois

- Débitier le sipo aux longueurs voulues
- Façonner à la hauteur voulue
- Assemblage des pièces par collage
- Mise en place sur le pont par visserie inox + tapons
- Faire joint d'étanchéité
- Pose de la peinture primaire et de la peinture blanche sur l'encadrement
- Retouche avec plexis en place

Etanchéité de 2 hublots

- Nettoyage des hublots, de l'encadrement
- Pose du sika + pose des hublots

« Ombeline » : en cours

Travaux d'habillage en bois sur une vedette

Dépose :

- La dépose du dessus de roof
- La dépose des 4 Hublots
- La dépose du contreplaqué et tissus à l'intérieur du roof
- La dépose de la chaise moteur, et de la petite échelle sur le tableau arrière.
- La dépose du balcon avant
- La dépose des feux de navigation
- La dépose des listons d'origine

Réalisation :

- La réalisation du massif de protection du sondeur de coque
- La réalisation des listons
- La pose des mains courante sur le roof
- La réalisation du morceau de contreplaqué manquant sur la couchette
- Sur le toit intérieur de roof : réalisation et pose d'un contreplaqué et de faux barrots en lamellé collé
- La réalisation du lattage du fond du cockpit & coffre moteur
- La réalisation du plaquage en acajou sur les hiloires de roof. Le débit et la pose collé/vissé.
- La réalisation du plaquage du tableau arrière. Le débit et la pose collé/vissé.
- La réalisation des lisses de finition en bois. Le débit et la pose collé/vissé.
- Le remontage du vaigrage d'origine à l'intérieur de roof avec une réfection sur les supports de fixation.

- La réalisation de deux faux bancs amovibles en bois sur charnière servant aussi de couvercle pour les deux coffres.
- La réalisation de nombreux tapons et leur pose.

 *La pose des peintures et vernis :*

- La pose du vernis intérieur & extérieur.
- La peinture des surfaces intérieures de la coque et les contreplaqués
- La peinture sur la coque

« Bubblegum » : en cours

 *Réalisation de bordés et greffons :*

- Dépose des bordés sous liston
- Dépose des bordés tribord avant et arrière
- Dépose de la partie défectueuse du tablier
- Dépose des bordés en dessus du premier bordé blanc bâbord et tribord
- Mise en place de greffons à l'avant tribord
- Réalisation de bordés sous liston
- Réalisation de la partie défectueuse sur le tablier
- Réalisation des bordés sous la partie blanche bâbord et tribord
- Pose et mise en peinture/primaire

 *Réalisation du liston complet du bateau :*

- Dépose du liston
- Réalisation du liston
- Pose et mise en peinture/primaire

 *Réalisation d'une partie du plat de bord coté tribord :*

- Dépose de la partie défectueuse
- Réalisation de la partie défectueuse plat de bord tribord

 *Réalisation de l'encadrement du moteur/ coffre :*

- Dépose des parties défectueuses
- Réalisation de l'encadrement du moteur
- Assemblage des pièces
- Pose et mise en peinture

 *Réfection d'un patch sur coque coté tribord :*

- Reprise d'un patch goudronné coté tribord en attendant l'année prochaine pour une réfection complète
- Peinture de la coque entière
- Pose du primaire sur la carène
- Pose de l'antifouling
- Pose du primaire sur les œuvres mortes
- Pose de la peinture
- Pose du masquage

 *Réalisation d'une plaque inox démontable*

- Faire un gabarit de la plaque
- Création d'une plaque en inox
- Pose de la plaque en inox

Ponçage complet de la coque :

- Ponçage des œuvres mortes (mise à nu)
- Ponçage des œuvres vives (mise à nu)
- Le rinçage et nettoyage pour la pose des peintures

« Lamorna » : travaux prévus sur 2024

« Solstice » : en cours

- Ponçage du pont et du roof complètement (mise à nu) ;
- Décapage des zones difficiles ;
- Gros nettoyage après le ponçage (aspiration du pont) ;
- Mise en route ;
- Nettoyage de chantier.

« Wilson » : en cours

Nettoyage :

- Pont + cockpit+ coque (œuvres mortes)
- Restauration des 3 taquets :
- Ponçage
- Vernis + égrenage

Restauration du pont :

- Mise enduit sur les éclats
- Ponçage + nettoyage
- Pose du masquage
- Pose de la peinture antidérapante (voir couleur avec le client)

Restauration de la porte de la cabine :

- Ponçage
- Pose du vernis + égrenage

Restauration de la barre :

- Ponçage
- Vernis + égrenage

Les autres activités :

« Cabane Test pour le SRH » :

- Reprise de petite maçonnerie
- Remplacement des portes doubles de la cabane
- Remplacement des portes arrière des cabanes

« Cabane de Billetterie pour la SPL » :

- Installation et Montage de la cabane
- Petits travaux de remise en état

« Réalisation d'un plancher en bois pour une voilerie »

- Prise des mesures de la hauteur, longueur et largeur, reportée sur chantier
- Débiter les bastaings au longueur voulue
- Assemblage de la structure (équerre et patte d'assemblage+ bastaings)
- Assemblage des poteaux (tirefonds)
- Fixation des supports en U sur les bastaings (tous les 0,40 cm entraxe)
- Pose des solives dans les supports + fixation
- Assemblage du plancher
- Découpe du plancher
- Pose des entretoises entre les solives (à voir si vraiment besoin)

Carénage : 8 bateaux

Restauration d'un lit de bébé

Restauration de chaises

Remise en état d'une table de salon

Remise en état d'une marquise en fer (en cours)

Ponçage de 8 volets

Réalisation d'un panneau décoratif avec le nom d'un bateau

Réalisation d'une barre en bois exotique

- Prise de mesure de la barre
- Débit du sipo en 3 morceaux dans la longueur
- Façonnage le bois aux dimensions de la barre
- Coller en lamellé coller
- Mise en vernis + égrenage

Réalisation d'un monument funéraire :

- Débit des pièces et Montage du monument funéraire

Les bateaux du CMH :

« MALHO RU » : réparation d'une pièce

« TADORNA »:

« BROCELIANDE » : Antirouille sur les pièces acier. Fabrication d'une goulotte.
Peinture pont, cockpit. Vernis cockpit, main courante et toutes les portes. Nettoyage fond de cale.

« ALIBI » : Ponçage. Retrait des joints de pont défectueux. Réalisation des joints de pont. Carénage.

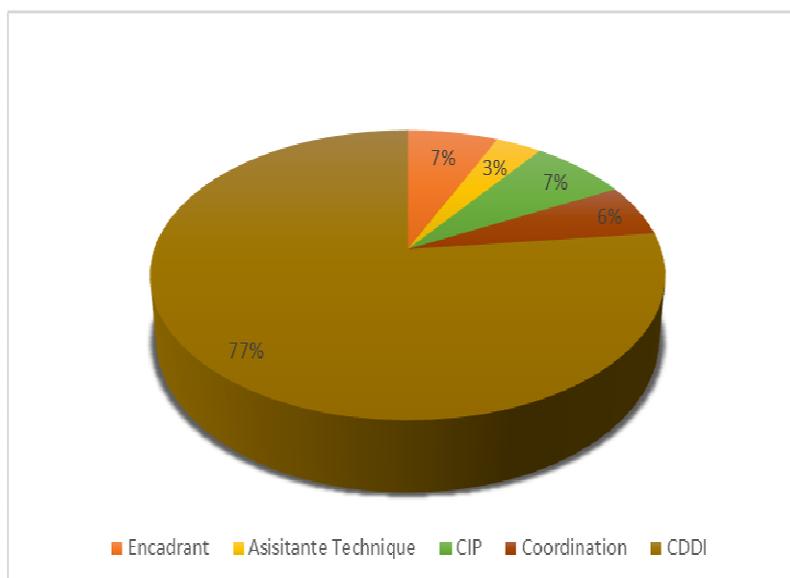
« GOYA » : Ponçage intérieur des membrures

🚧 REPARTIONS DES HEURES PAYEES :

• REPARTIONS DES HEURES PAYEES :

Encadrement	1 820 h
Accompagnement social et professionnel	1 932 h
Coordination Administrative et Comptable	1 560 h
Assistant Technique	921 h
CDDI	20 691 h

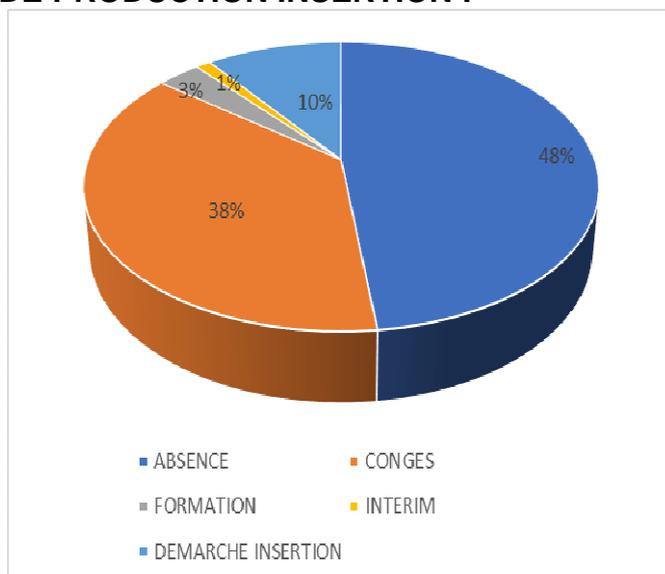
HEURES PAYEES : **26924 h**



	Administratif	Insertion	Total
Congés	505 h	2 601 h	3 106 h
Maladie et Accident du Travail		3 350 h	3 350 h
H Formation		224 h	224 h
H Immersion & Intérim		785 h	785 h
HEURES REELLEMENT TRAVAILLEES	5 728 h	13 731 h	19 459 h

HEURES DE PRODUCTION INSERTION :

14 845 h



Notre action « Insertion professionnelle »

Il est à noter que le chantier d'insertion bénéficie d'une meilleure reconnaissance de la part de nos organismes de tutelles, qui apprécie les efforts faits en matière de gestion et de résultats de l'équipe du Conservatoire Maritime.

Suite au dialogue de gestion de 2023, il nous a été fortement conseillé de prendre contact avec FRANCE ACTIVE, afin d'effectuer un DLA, pour nous permettre d'être conseillé et orienté vers de nouvelles activités. Ce DLA est en cours de réalisation.

Bilan de l'année 2023

Public accueillis sur l'année 2023	Nombre
Total :	41
Hommes	40
Femmes	1
Tranche d'âge :	
Moins de 26 ans	4
Entre 26 et 45 ans	17
Plus de 45 ans	20
Niveau de formation :	
BAC +	7
BAC	21
BEP	13
CAP	
Sans scolarité	
Publics prioritaires :	
Bénéficiaires du RSA	29
Bénéficiaires de l'ASS	6
Travailleurs handicapés	1
Habitants de ZUS	
Autres	5

Actions d'accompagnement social mises en œuvre en 2023	Nombre de salariés bénéficiaires
Logement	2 orienté vers les bailleurs sociaux
Santé	23 QRS, 8 Bilan de santé 23 mois sans tabac
Mobilité	3 orienté vers ODD/MAD
Budget	2 Dossier surendettement
Permis de conduire	3 orienté vers ODD et auto écolé
Justice	1 Suivi SPIP,
Administratif	23 orienté vers CPAM, CAF, Pôle Emploi, Préfecture, CARSAT, CCAS pour Résolution de problèmes sur les sites informatiques (CMU, PAE, Indemnités maladie et AT, actualisation et radiation PE, titre de séjour). Dossier de retraite. Dossier de surendettement

TRE	<p>41 : Tous les bénéficiaires ont un accompagnement en interne pour la TRE (cv, lettres de motivation ciblées, recherche de PMSMP, proposition d'offre d'emploi, inscription sur des sites emploi...)</p> <p>41 adaptations au poste de travail</p> <p>2 orienté vers ETTI</p> <p>7 orienté vers centres de formation</p> <p>41 découvertes de métier à l'AFPA et France Travail</p> <p>2 remise à niveau</p>
-----	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Nombre de mises en situation d'emploi :

Nous avons accueilli 41 bénéficiaires (dont 12 hors RSA)

	Nombre de salariés ayant bénéficié de ces actions	Coûts financiers	Financeurs mobilisés
Actions de RAN	2		La région
Action pré-qualification			
Actions de compétences clés			
Action de formation qualifiante	3		Unifformation - Région
Action de VAE			
Action de formation professionnalisante (CACES, habilitations...)	3	3045.60	Unifformation
TOTAL	8		

	Nombre
TOTAL DES SORTIES *	19
Embauche en CDI dans la structure	
Embauche dans une autre SIAE	
Embauche en CDD de moins de 6 mois non aidé	
Embauche en CDD de plus de 6 mois non aidé	
Embauche en CDI non aidé	2
Intégration dans la fonction publique	
Embauche en contrat aidé (secteur marchand)	
Embauche en contrat aidé (secteur non marchand)	
Création ou reprise d'entreprise	
Entrée en formation	4
Autre sortie reconnue comme positive	1
Chômage	12
Inactif	
Autre situation connue	
Sans nouvelle	
Départ à la retraite	

En conclusion :

Le compte de résultat est déficitaire de 5 965 euros. Cela est principalement dû au fait que les subventions 2023 sont en baisse de nous avons perdu 13 000 euros de la Ville du Havre.

Cependant, les ventes (travaux + production stockée + production immobilisé) sont en augmentation de 11 720 euros.

Le Conservatoire continue ses efforts, afin de permettre l'insertion professionnelle et sociale de nos salariés. Nous mettons tout en œuvre pour que chacun de nos adhérents puissent réaliser leur projet.

Nous espérons que ce rapport de gestion, vous aura apporté toutes les précisions que vous pouviez en attendre.

Le Trésorier

Pascal CORNU

Le Président

Jean Marc ESTIVAL

CONSERVATOIRE MARITIME DU HAVRE

**QUAI DU BRESIL
76 600 LE HAVRE**

**BILAN ET COMPTE DE RESULTAT
SIMPLIFIES**

PRESENTES EN EUROS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

CONSERVATOIRE MARITIME DU HAVRE

BILAN AU 31/12/2023

ACTIF				PASSIF			
Exercice Clos 31/12/2023		2022		Exercice Clos 31/12/2023		2022	
	Brut	Amort./Provis	Net				
ACTIF IMMOBILISE							
Bateaux	274554	184398	90156	99536	124202	114409	
Agencements	90741	17646	73095	79145	-5966	9793	
Matériels et Outillages	30951	29359	1592	2541	75470	82150	
Matériels de Transports	53826	35069	18757	21771			
Matériels de Bureau	8382	6258	2123	3796			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	458454	272730	185724	206788	193706	206352	
ACTIF CIRCULANT							
Stocks et Travaux en cours	41836		41836	22529	5982	7583	
Avances, Acomptes Fournisseurs	0		0	500	3745	3545	
Clients	4839		4839	715	0	0	
Autres Créances	0		0	0	14665	7860	
Subventions à Recevoir	7440		7440	14600	20702	22799	
Disponibilités	5960		5960	27107	0	10051	
Charges Constatées d'Avance	6096		6096	5748	13095	19797	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	66172	0	66172	71198	58189	71634	
TOTAL ACTIF	524625	272730	251895	277986	251895	277986	
DETTE							
Emprunts et Dettes auprès des Ets de Crédit							
Dépôts et Cautionn.reçus							
Découverts Banc.							
Avances et Acomptes Reçus / Commande							
Dettes Fournisseurs							
Autres Dettes							
Dettes Fiscales et Sociales							
TOTAL DETTES					58189	71634	
TOTAL PASSIF					251895	277986	

CONSERVATOIRE MARITIME DU HAVRE

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 AVRIL 2024 DU CONSERVATOIRE MARITIME

COMPTE DE RESULTAT 2023

	ANNEE		Variation	
	2023	2022	Valeur	%
PRODUITS DE L'EXERCICE				
Ressources Internes (Prestations et Ventes)	76067	66421	9646	14,52%
<i>(Dont Emplacements des bateaux)</i>	36338	34304	2034	5,93%
Variation Production Stockée	15247	7645	7602	99,43%
Production Immobilisée (Immeuble)	0	0	0	#DIV/0!
Production Immobilisée (Bateaux)	9471	12965	-3495	-26,95%
Subventions	362616	404190	-41574	-10,29%
<i>(Dont Subvention Aides Emplois)</i>	291418	297924	-6506	-2,18%
<i>(Dont Subvention Personnels "Encadrement et Acompagnement")</i>	61200	72000	-10800	-15,00%
Cotisations et Dons	3875	3230	645	19,97%
Autres Produits	7074	7842	-768	-9,79%
<i>(Dont Legs et Dons)</i>	5135	3862	1273	
Reprise sur Provisions, Dépréciations	0	0	0	#DIV/0!
Transfert de Charges	0	0	0	#DIV/0!
TOTAL PRODUITS	474351	502294	-27943	-5,56%
CHARGES DE L'EXERCICE				
Achats Matières, Approvisionn.(Fournitures Atelier et Outillages)	21350	23786	-2436	-10,24%
Autres Achats Non Stockés (Consommables...)	8829	14030	-5200	-37,07%
<i>(Dont Achats matériels, Prestations et Travaux)</i>	1591	3357	-1766	-52,60%
Services Extérieurs (Sous Traitance, Entretien, Assurances, ...)	18773	25047	-6275	-25,05%
Autres Services Extérieurs	21367	25731	-4364	-16,96%
Impôts et Taxes	2396	1204	1192	99,05%
Salaires et Appointements	337858	341144	-3286	-0,96%
Cotisations Sociales	45415	50179	-4764	-9,49%
<i>(Dont Aides Emplois Etat)</i>	-352618	-369924	17306	-4,68%
Autres Charges	30	0	30	#DIV/0!
			0	
Dotations aux Amortissements	30536	30764	-229	-0,74%
Dotations Provisions	0	0	0	#DIV/0!
TOTAL CHARGES	486554	511886	-25333	-4,95%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	-12203	-9593	-2611	27,22%
Résultat Financier	70	-522	592	-113,41%
Résultat Exceptionnel	6168	19907	-13740	-69,02%
RESULTAT NET COMPTABLE	-5966	9793	-15759	-160,92%
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
<i>Informations</i>				
Mise à disposition gratuite de biens (Locaux)	243232	243232		
Bénévolat	8368	10552		



Rapport moral année 2023

Assemblée générale du 27/04/2024

Mesdames, Messieurs, chers adhérents

Bienvenue à tous, adhérents, soutiens et amis du Conservatoire Maritime du Havre pour cette Assemblée Générale 2024.

L'assemblée générale est une obligation statutaire certes, mais c'est aussi un moment privilégié de dialogue et d'échange entre toutes les personnes intéressées par les actions du Conservatoire qu'elles soient Culturelles ou Sociales.

Le Conseil d'Administration vous remercie sincèrement pour votre présence aujourd'hui, elle montre l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre association.

Le Conseil d'Administration remercie aussi les salariés permanents, SABRINA, CORINNE, et MYRIAM ainsi que tous les salariés en insertion du CMH : Par leurs investissements respectifs ils nous permettent de mener à bien les actions que nous entreprenons tant sur les plans administratifs que techniques.

En tant que Président je dis un grand merci aux bénévoles du Bureau et du CA, sans leurs participations il ne serait pas possible de faire fonctionner le CMH.

Je remercie aussi tous les bénévoles qui par leurs actions font vivre le Conservatoire Maritime et permettent de créer du lien avec les salariés en insertion. Merci à tous ceux qui apportent à notre association leurs compétences, tant sur le plan administratif que sur le plan technique (parfois les deux).

Un grand merci à nos partenaires institutionnels et privés qui nous permettent de continuer notre action Culturelle et notre action Sociale depuis des années, en formant le vœu qu'ils persistent car la situation des associations du Patrimoine et celle des associations de l'Insertion continue à se compliquer d'année en année.

Notre association compte à ce jour 73 membres actifs, c'est-à-dire à jour de leurs cotisations. Nous avons accueilli en 2023 9 nouveaux adhérents, soit +12% des actifs.

Par contre, nous avons malheureusement perdu récemment trois adhérents :

Alain BAUDRY propriétaire du Dragon « Lady L »

Louis LANGLOIS propriétaire du « Guesdon »

Robert LE SAUX propriétaire du « Galetville »

Du côté de nos permanentes, Patricia a pris sa retraite fin juin après 17 ans au Conservatoire durant lesquels elle a suivi, conseillé, aidé voir soutenu plusieurs centaines de salariés en Insertion. Un sympathique Au revoir lui a été organisé par ses collègues et les salariés. Réunion cours de laquelle l'atelier lui a remis une réalisation commune des salariés.

Corinne, arrivée début Mai, a pris la succession de Patricia au poste de CIP. Elle a aussi la fonction d'Encadrante Technique en complément de Myriam.

Et bien sûr Sabrina est fidèle au poste de Coordinatrice Administratif et Comptable !

Il me semble bon de rappeler que nous attendons tous au sein de l'association des relations courtoises et empreintes du plus grand respect mutuel. Les salariés permanents ou en Insertion sont sous l'autorité du Bureau, en cas de problème ou de désaccord sur le fonctionnement de l'association ce n'est à eux de subir vos foudres : adressez-vous au Bureau ou au Président.

En 2023 le hangar a été bien occupé : 41 bateaux ont été accueillis pour des périodes plus ou moins longues, et 7 bateaux y ont passé seulement quelques jours pour des travaux réalisés par le Chantier d'Insertion. Quasiment tous les nouveaux entrants ont confié des travaux à l'atelier.

Retour sur 2023.

Si 2023 a été une année moins mouvementée que les 2 ou 3 précédentes, elle n'a pas été simple pour autant.

Vous vous souvenez sûrement que l'année dernière nous vous avons annoncé la baisse de la subvention de la ville du Havre et un conventionnement du Département largement inférieur à notre demande ; il a fallu y ajouter le raidissement de la position de la DDETS. La situation financière de l'association en 2023 a donc été difficile.

Néanmoins elle s'avère moins tendue que redoutée grâce à un fort niveau d'activité de l'atelier et à une augmentation remarquable de son chiffre d'affaire ; résultat du travail de MYRIAM et de ses équipes. Le marché de l'atelier s'est particulièrement développé sur l'entretien de bateaux de plaisance de petite ou moyenne taille, une exception notable étant « Lamorna » aujourd'hui présent dans le hangar.

Du côté associatif, les « Bateaux Partagés » ont moins bien marché en 2023 mais nous avons fait naviguer 2 de nos bateaux pendant l'été et ils ont fait flotter le pavillon du CMH dans le port et sur la baie. Cela nous a permis de faire 2 sorties avec les salariés du Chantier d'Insertion, mais aussi avec nos permanentes, une première pour certaines !

La fête du Port, autrement appelée « les puces de la mer », début Juin, nous a permis de promouvoir nos actions et tenter de vendre nos « trésors ». Si notre succès commercial a été limité, le stand avec Koatulas sous voiles a été très visité. Merci à Georges, François, Myriam, entre autre : nous recommencerons cette année.

A la suite de la mise à jour de nos Statuts lors de l'AG précédente, nous avons annoncé l'intention du CA de réaliser un « Projet associatif ». La première réunion s'est tenue le 30 Septembre avec 14 adhérents. Depuis, des rencontres mensuelles nous ont permis de mettre au point un document qui va vous a été remis avec les bulletins de vote. Nous vous le détaillerons un peu plus tard et nous le proposerons à votre approbation afin qu'il guide nos actions pour les 5 ans avenir.

Lors de notre précédente Assemblée Générale nous vous avons fait part de l'incitation de nos financeurs pour que nous demandions un DLA. Financés par France Active, les DLA sont assimilables à des audits destinés à aider les structures de l'ESS dans leur fonctionnement et leur développement. Nous nous sommes exécutés et nous avons demandé à bénéficier du dispositif.

Après une phase d'analyse avec France Active à la fin de l'été, puis la tenue d'un « Comité d'Appuis » mi-novembre, nous avons choisi un des consultants proposés par France Active.

Les travaux ont commencé début février, le consultant nous remettra son rapport en Juin et une réunion de restitution aura lieu, idéalement avant fin juin, avec nos financeurs et nos soutiens. Nous aurons à préciser les apports de cette action pour le CMH et l'usage que nous comptons faire des recommandations du consultant. Pour

montrer le sérieux du CMH et conforter le soutien de nos financeurs nous devons impérativement utiliser les acquis de ce DLA et mettre réellement en place les actions que nous aurons annoncées.

Nos Comptes

Monsieur Delille Expert-Comptable et Monsieur LECAUDE commissaire aux Comptes viennent de nous présenter leurs rapports.

Le résultat de 2023 est négatif, comme nous le craignons l'année dernière, mais la perte est finalement moins importante que ce que nous avons budgété.

Nous devons ce résultat principalement à l'activité de l'atelier, c'est directement l'effet du travail de Myriam aussi bien au niveau commercial qu'au niveau de la gestion des travaux et des salariés : Merci Myriam !

Il est aussi dû à une nette augmentation des revenus des stationnements. Ce n'est pas due à l'évolution de notre tarif mais à l'accroissement du nombre de bateaux accueillis et de la bonne gestion de nos conventions : Merci à Myriam et à Georges !

Le budget 2024 sera lui aussi tendu, et nous savons d'ors et déjà que les financements de l'Insertion seront, au mieux, gelé en 2025. Nous sommes confiant sur les capacités de notre marché actuel, mais nous sommes quasiment au maximum de nos capacités de production, car nous sommes limités par nos capacités d'encadrement. Un certain nombre d'efforts seront donc encore à faire, en termes d'économie, d'efficacité de gestion et en recherche de nouvelles ressources : travaux pour l'atelier, nouveaux contrats commerciaux... Nous pouvons tous participer à ces efforts.

Au niveau national les budgets alloués à l'Insertion de façon générale ont été réduits (- 30%) en 2023. Il est certain qu'ils ne seront pas augmentés dans les 2 ou 3 prochaines années, nous ne pouvons donc pas compter sur des subventions supplémentaires dans l'immédiat. Nous devons prouver le sérieux de notre gestion, assurer, nous-même, notre développement et montrer que les activités du Chantier Associatif ne sont pas financées par les subventions du Chantier d'Insertion. Comme cela a été précisé l'année dernière : ce sont les conditions Sine Qua non pour conserver les financements du Chantier d'insertion dans le futur et donc de conserver l'usage de ce bâtiment.

L'action sociale : Le chantier d'insertion

2023 n'a pas été une bonne année en matière de résultats, notre taux de sorties positives est bien inférieur aux objectifs de la convention. Les raisons ont été analysées et expliquées à la DDETS avec un succès mitigé. Néanmoins le Dialogue de gestion au mois de Mars c'est bien passé.

En dépit de cette situation nous devons encore souligner ici le très bon travail réalisé par notre équipe encadrante. Un grand merci à Patricia, à Corinne et à Myriam, qui par leurs professionnalismes, leurs engagements et leur bonne humeur, ont permis aux 41 salariés accueillis sur l'année, de mener à bien leurs projets personnels d'insertions ; au mieux pour la plus-part et même avec succès pour certains.

L'activité de l'atelier, l'activité support, est maintenant principalement axé sur l'entretien des bateaux de plaisance : carénage, nettoyage, vernis et quelque travaux de menuiserie marine et exceptionnellement de la petite charpente de marine. Myriam a fait se rencontrer l'Atelier, le Marché et les Clients. Nous vous invitons voir leurs travaux sur : la vedette « Balança », le First 18 « Wilson », Le Dragon « Penguin Two », et bien sûr « Lamorna » dans le hangar.

L'obtention de ces projets est le fruit du travail commercial de Myriam, mais aussi de celui Georges Denise qui en gérant les conventions de stationnement fait, inlassablement, la promotion de la possibilité de faire faire des travaux par l'atelier.

Nous avons décidé d'arrêter le projet de Monuments Funéraires Provisoires, dont nous parlons depuis 5 ans. Il devait représenter une diversification nécessaire pour l'atelier, mais nous avons dû nous rendre à l'évidence : ça ne marche pas. Un REX a été réalisé et il montre que nous n'avons pas en interne les ressources commerciales nécessaires, mais nous le savions, et que nous n'avons pas trouvé de bénévoles en capacité d'assurer cette partie du projet.

Dans le cadre de l'Insertion par l'activité Economique nos permanentes organisent des actions destinées à favoriser l'insertion sociale, la confiance en soi, la santé chez les salariés en insertion avec par exemple en 2023:

- Le Mois sans Tabac (vous avez été invité à y participer)
- Les « paniers frais » grâce à l'association ANDES
- La sortie à Fécamp avec l'AFDAM
- Les sorties sur les bateaux du CMH

Mais aussi :

- Le Goûter de Noël pour les enfants
- Le déjeuner de Noël

Ces actions peuvent sembler sortir du cadre de notre mission, mais en fait elles ont montré qu'elles apportent un réel soutien aux salariés et favorisent l'esprit de groupe.

Et nos permanentes ont d'autres projets pour 2024 ...

L'action socioculturelle : Le Chantier Associatif

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 9 nouveaux adhérents en 2023, et le mouvement continu.

Votre cotisation vous permet d'utiliser les locaux du Conservatoire pour vos activités de restauration ou d'entretien de vos bateaux ou de ceux du Conservatoire. N'oubliez pas qu'ils sont partagés avec les salariés, laissez les propres et en ordre ; ce sont les salariés qui en assurent l'entretien.

Sur une action initiée par Hervé Duthil et Didier Lambert et gérée maintenant par l'atelier, et donc par Myriam, le Conservatoire a mis en place le tri sélectif de nos déchets. Vous avez bien sûr vu les bidons bleus proches de l'entrée du hangar. Ils sont déposés au centre de tri par l'atelier, aussi respectez l'affectation des bidons pour ne pas compliquer la tâche des salariés.

Cette approche « écoresponsable » nous fait faire une économie sensible par année, environ 900€, mais elle est aussi formatrice voir structurante pour les salariés en Insertion. Elle donne par ailleurs une belle image de notre association ce qui est important dans les situations que nous traversons ; nous devons nous y attacher.

La cotisation vous permet aussi d'utiliser les outillages et les machines du Conservatoire, dans le respect du Règlement Intérieur et vos conventions d'emplacement.

Là aussi ils sont partagés avec les salariés ; ce sont leurs outils de travail, respectez-les !

Cette année nous avons encore eu des dégradations sur les machines. Elles entraînent, outre un préjudice financier, une gêne pour l'atelier avec des machines indisponibles et des retards dans les travaux. Le Bureau a donc décidé de mettre des cadenas sur les principales machines, et de donner leur gestion à l'Encadrante technique. Comme cela vous a été précisé dans un message spécifique qui vous a été envoyé, si vous avez besoin d'utiliser une machine en dehors des heures de présence de Myriam, vous pouvez lui demander de vous les confier, la machine est alors sous votre responsabilité.

Nous avons en projet de réinstaller la « Combinée », elle serait à l'usage exclusif des adhérents et gérée par eux.

Il faut, encore, rappeler que les machines à bois sont dangereuses et vous devez vous former à leur utilisation, seules les personnes formées sont autorisées à les utiliser.

Les machines sont soumises à des conditions d'utilisation strictes et les règles de manipulation des machines et de leurs outillages sont à respecter strictement.

Par exemple :

- ✚ Seul du bois doit être usiné sur nos machines.
- ✚ Le bois doit être exempt de tous corps étrangers (clous, pointes, ciments ou toutes autres matières),
- ✚ Les pièces de bois doivent être adaptées en dimensions à la capacité des machines utilisées,
- ✚ Les protections ne doivent pas être retirées, même pour des pièces surdimensionnées
- ✚ Aucun shunt des sécurités ne peut être accepté y compris pour des pièces surdimensionnées
- ✚ Cette liste d'exemples n'est pas exhaustive.

Nous vous rappelons que l'utilisation des machines se fait sous votre entière responsabilité et qu'en aucun cas la responsabilité du Conservatoire Maritime du Havre ne saurait être engagée.

Et en tant que membre, n'oubliez pas que vous pouvez toujours demander conseil à l'Encadrant Technique ou à d'autres adhérents pour la réalisation de vos travaux. Nous sommes une association, l'aide entre les adhérents est essentielle, c'est l'essence même du Conservatoire !

Les projets en cours

Les bateaux Partagés :

On s'aperçoit que les Bateaux Partagés ont été une très belle promotion pour le CMH.

Mais, malgré le nombre de personnes qui se sont intéressées à ce « concept » qui permet de naviguer sur des bateaux classiques peu commun et de les faire naviguer sans charge financière pour l'association, au final peu de personnes ont adhéré sur la durée (pourtant de 6 mois). Avec comme conséquence une lourde charge pour les exploitants.

Cette année seul Brocéliande, exploité par François LECOQ, naviguera en bateau Partagé sur un mode plus souple que précédemment. Si vous êtes intéressés prenez contact.

Le 12 M² du Havre TADORNA :

Le projet a de nouveau été arrêté car l'acheteur potentiel n'a finalement pas donné suite à notre offre. Néanmoins nous souhaitons faire avancer au moins la coque. C'est un projet de l'Insertion pour lequel nous avons besoin de 2 ou 3 volontaires pour participer à l'encadrement technique des salariés sous l'autorité de Myriam.

Le Dragon ESNEQUE :

Ce projet est piloté par nos deux collègues Denis PERIE et François MERAY, dont chacun admire la qualité du travail réalisé et aussi la patience dont ils ont fait preuve.

La peinture de la coque a été réalisé, nous sommes maintenant au point où il faut installer l'accastillage. L'implantation du gréement est étudiée, pour sa mise en place il nous faut maintenant un petit groupe de bénévoles pour aider l'atelier à terminer la coque. Il attend quelques passionnés !

Grand'Escale 2024 :

BROCELIANDE sera à Fécamp du 8 au 12 Mai pour représenter le CMH lors de Grand'Escale.

Son transit du Havre vers Fécamp est prévu le 7 ou le 8 Mai, avec Claude et moi-même, nous serons ravis d'accueillir deux membres d'équipage supplémentaires.

La suite des navigations sera organisée par François.

Bibliothèque :

Jean Tardif voit le bout du rangement et du tri de notre un fond documentaire. Ce fond est constitué de revues, photos, livres, plans, cartes et documents divers, mais aussi des archives numériques qui sont sur notre serveur. Tout cela est consultable par les adhérents !

De nouveaux documents nous ont été remis (merci à Denis PERIE), un complément de rangement et d'inventaire est à faire ; avis aux amateurs.

La bibliothèque est ouverte à tous les membres ainsi qu'aux salariés. Vous êtes tous invités à participer à cette bibliothèque et à apporter votre connaissance de l'histoire du patrimoine maritime local et du Conservatoire.

Actions Muséale et Culturelles :

Nous avons participé, comme chaque année, à la commission du « Patrimoine Maritime et Portuaire » sans plus de reconnaissance par la Ville. Mais nous continuons bien sûr à proposer des visites du Conservatoire avec Port Center, Pays d'Art et d'Histoire et à mettre en valeur nos bateaux.

La prochaine visite de Port center aura lieu le 15 Mai. Et nous ferons partie de leur programmation lors de la journée du Patrimoine le 21 Septembre.

Toutes les bonnes volontés sont les biens venues pour participer à l'encadrement de ces actions culturelles.

Classique Virginie Heriot

Les dernières éditions n'ont pas eu un grand retentissement.... La Société des Régates et le Conservatoire vont faire une communication plus large cette année. En effet nous célébrerons en 2024 le centenaire des JO au Havre, le centenaire de 12M² du Havre et les 130 ans du Cotre Pilote Marie-Fernand.

La Classique aura lieu le 7 et 8 Septembre, nous prévoyons un dîner des équipages ouvert à tous le samedi soir et une parade le dimanche après-midi ouverte elle aussi à tous les bateaux.

Projets à plus long terme :

Marina Belle Plaisance :

Il s'agit de réaliser un port à flot dans le bassin devant les hangars. Ce très beau projet mettra en valeur le site et permettra aux bateaux de notre association d'être sur l'eau durant la belle saison ; ils pourront ainsi naviguer plus facilement.

Ce très ancien projet continu d'avancer. La position du Port du Havre est maintenant officiellement définie, et le bureau a relancé le sujet après des autres acteurs ; la SPL et la Ville. Alain a repris la flamme pour faire avancer l'idée.

Conclusion

Le Conservatoire Maritime du Havre est bien installé dans le milieu de la plaisance au Havre, il est connu et reconnu pour ses actions culturelles et sociales et pour son activité économique.

Mais la baisse des subventions dans le domaine culturel et les changements des politiques de financement des Chantiers d'Insertion nous imposent de nous développer par nous-même, prenant soin de bien répondre aux critères de nos financeurs.

A nous de convaincre les diverses institutions, avec nos réalisations et nos projets.

Ce sont vos projets, vous pouvez tous y participer ; soit en vous faisant plaisir en travaillant et en naviguant sur des bateaux du patrimoine, soit en apportant vos compétences et vos expériences aux activités et aux projets de l'Insertion, soit encore en participant aux visites et activités du CMH (Vélo-tour, Jeudi de Port-Center, Pays d'Art et d'Histoire, Fêtes de la Mer...). De ces différentes façons vous participerez à la vie, au rayonnement et au développement de votre association et à sa reconnaissance.

N'hésitez pas à contacter les membres de votre Bureau pour vous renseigner, faites la promotion du CMH, de ses nouvelles installations et de ses projets. Le CMH est votre association : vous êtes ses meilleurs ambassadeurs pour assurer son développement.

Merci encore pour votre participation à cette Assemblée Générale.

PROJET ASSOCIATIF DU CMH POUR 2024-2029

I INTRODUCTION

Lors de l'assemblée générale de 2023, le bureau a fait part de son souhait de mettre en place un projet associatif, dont le but est de préciser les principales lignes de force et de fixer les objectifs des prochaines années.

Le CMH a connu plusieurs évolutions qui l'ont profondément impacté : implantation, salariés, attentes de ses membres, restrictions de financement pour les actions culturelles et sociales...

Par conséquent, 14 adhérents se sont réunis pour partager leur vision du Conservatoire. Il en est ressorti de grandes thématiques s'articulant selon 3 axes forts :

- le chantier d'insertion,
- la restauration patrimoniale,
- la restauration par les propriétaires.

Pour chacun de ces axes, nous avons choisi les sujets qui nous ont semblé les plus représentatifs, tout en demeurant réalisables dans les 2 à 5 ans. Ils représentent les objectifs de notre projet associatif.

II LE CHANTIER D'INSERTION

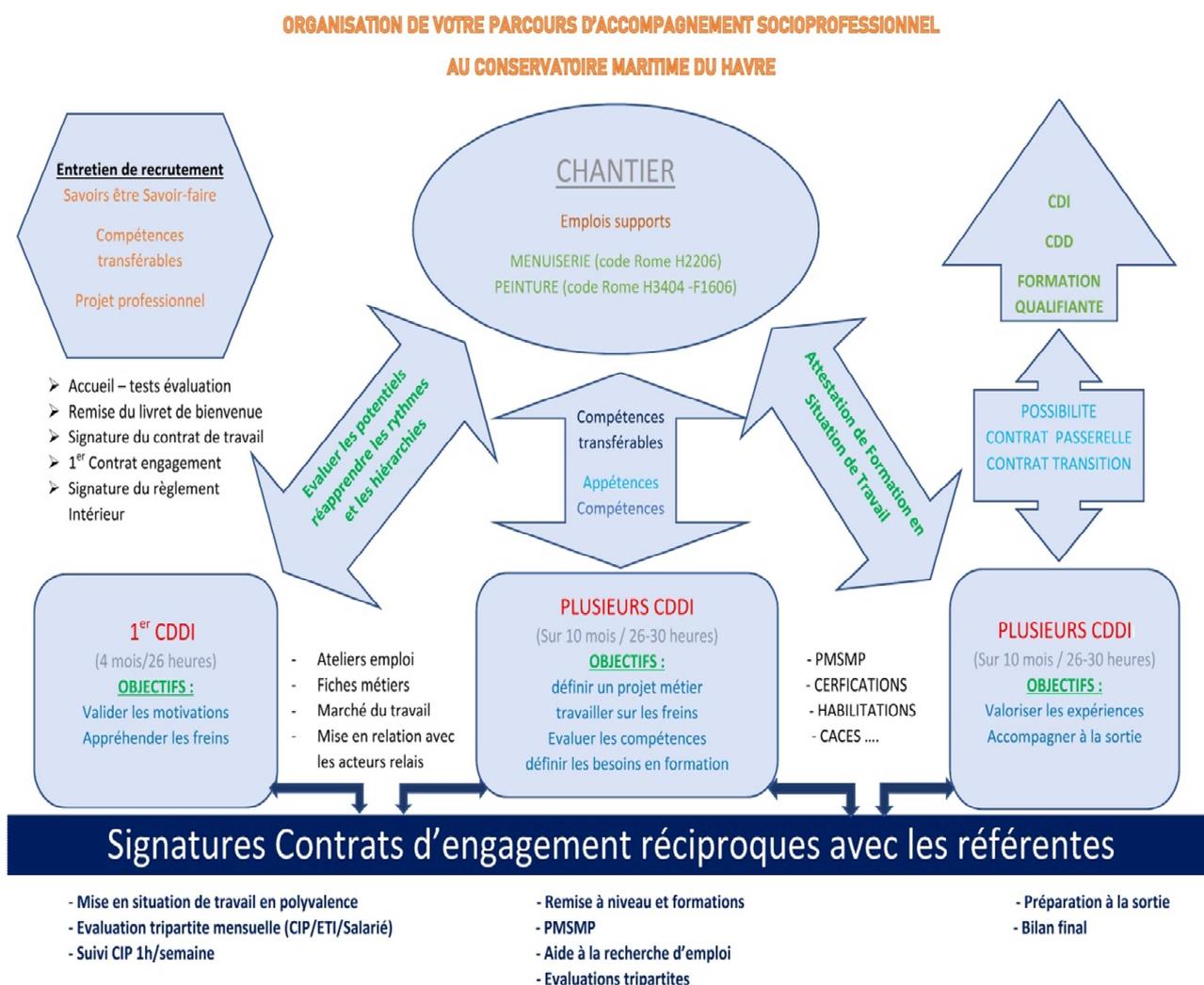
1/ FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL D'UN CHANTIER D'INSERTION

L'objectif d'un chantier d'insertion est d'assurer l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi en leur donnant une activité économique : c'est l'IAE, l'Insertion par l'activité économique. Les bénéficiaires sont orientés vers le CMH principalement par France Travail ; ils proposent leur candidature, qui est étudiée par la Chargée d'insertion professionnelle (CIP) et par l'encadrante technique. Puis ils signent un contrat de travail CDDI (CDD d'insertion), dont la durée est adaptable au cours du contrat en fonction des situations individuelles (de 4 à 24 mois maximum).

La CIP est en charge de lever les freins au retour à l'emploi du salarié : logement, santé, aide à définir le projet professionnel et au besoin, de trouver les formations nécessaires.

L'encadrante technique a la responsabilité de l'atelier et des salariés. Elle organise, distribue et supervise les travaux, assure les approvisionnements et les devis pour les activités du chantier d'insertion.

Le schéma global de fonctionnement est le suivant :



2/ FONCTIONNEMENT SPÉCIFIQUE DU CMH

Intégré à l'association, notre chantier d'insertion a néanmoins un fonctionnement distinct du fait :

- des conventions qui nous lient aux institutions qui le financent en grande partie,
- du caractère social de son action,
- du respect de la confidentialité que nous devons aux salariés.

Les salariés permanents sont sous l'autorité du président de l'association, signataire des contrats de travail et des conventions. Ils sont également sous l'autorité de l'encadrante technique, de la CIP et au besoin, de la responsable administrative et comptable.

Les encadrants ont la responsabilité globale de l'atelier pendant les heures de travail, y compris concernant la sécurité des activités des adhérents.

3/ PROBLÉMATIQUE

Le chantier d'insertion existe au sein du CMH depuis 1996. Compte tenu de l'évolution des conventions IAE, nous avons fait le constat il y a 3 ans qu'il était trop réduit pour fonctionner en autonomie et également trop dépendant des subventions.

En effet, le fait qu'il n'y ait qu'un seul encadrant induit les problèmes suivants :

- l'encadrant doit gérer trop de salariés. Pour assurer leur sécurité (ils travaillent avec des machines dangereuses et des produits chimiques, en hauteur...) et pour l'efficacité du travail, il faudrait qu'il n'ait que 9-10 personnes à suivre, au lieu des 16-18 comme actuellement ;
- l'encadrant est donc surchargé et peut difficilement assurer le suivi et le développement commercial de son atelier ;
- s'il doit s'absenter (rendez-vous professionnel, formation, maladie, congés), le chantier doit fermer, donc la production est stoppée !

4/ SOLUTIONS

Le conventionnement 2023-25 signé avec le département en septembre 2022 dans le cadre de l'appel à projet 2023-2025 s'organise avec le développement suivant :

- passage à 2 puis 3 encadrants techniques (bien qu'il soit extrêmement difficile d'en recruter, mais nous pouvons en former),
- passage de 20 à 30 salariés en CDDI,
- augmentation du chiffre d'affaire de l'atelier et de l'autofinancement de l'activité.

Notre objectif final, en 2025, est qu'émerge un « leader », voire un directeur, parmi les 5 permanents (3 encadrants techniques, 1 conseillère en insertion professionnelle et 1 coordonnatrice). Ainsi, ces personnes assureraient un fonctionnement autonome du chantier d'insertion, sous le contrôle du CA de l'association.

III LA RESTAURATION PATRIMONIALE

1/ INVENTAIRE DE LA FLOTTE DU CMH

Compte tenu du nombre important d'unités appartenant au CMH, il est nécessaire d'effectuer un inventaire complet de notre flotte, en tenant compte de plusieurs critères : intérêt patrimonial, état, ampleur et coût des travaux, intérêt pour la navigation, valeur résiduelle...

Ceci permettra de décider sur quelles unités nous mettrons l'accent de la restauration et de quelles autres il conviendra de se séparer. Ainsi, les espaces libérés seront valorisés par l'accueil de nouveaux bateaux.

Voici le planning d'ici la prochaine AG.

- Action 1 (février/mars 2024) : réalisation d'un fichier récapitulatif afin d'établir un inventaire complet (tâche effectuée) et ensuite, de procéder à un tri sélectif des unités.
- Action 2 (avril 2024) : profiter de l'assemblée générale pour récupérer les différents avis et renseigner les différents critères d'évaluation des bateaux.
- Action 3 (septembre 2024) : synthèses des données, prise de décision sur le devenir des différentes unités et lancement des actions décidées.
- Action 4 (à l'AG 2025) : retour sur cette opération.

2/ ACTIVITÉ « BATEAUX PARTAGÉS »

L'objectif premier du CMH est de remettre ces unités en état afin de les faire naviguer de nouveau, l'idéal *in fine* étant bien sûr leur revente.

Toutefois, compte tenu du désengouement du marché vis-à-vis des bateaux de belle plaisance, une solution intéressante consiste à faire naviguer nos bateaux avec une équipe de navigants/partageurs prenant en charge les frais liés à la navigation.

L'expérience réalisée ces dernières années sur *Alibi2*, *Maloh-Ru* et *Brocéliande* a démontré la faisabilité de ce type de projet et son double avantage : il permet à nos bateaux de naviguer (en régate ou en croisière) et de servir de vitrine pour le CMH ! Nous souhaitons donc poursuivre et renforcer cette activité.

3/ RESTAURATION

Certaines de nos unités nécessitent une remise en état conséquente pour être opérationnelles. Il est nécessaire de poursuivre ces travaux afin de ne pas casser l'entrain créé autour de ce type de restauration. En effet, il existe une réelle dynamique portée par une équipe d'adhérents restaurateurs bénévoles, dont voici les 3 niveaux de projet de restauration.

- **Les petites unités** (*Kaotulas*, *Moth Nantais*, *Vaurien*...) : la remise en état demande peu de moyens matériels et se fera en utilisant les ressources du CMH (outillage, bois, peintures, vernis...) - en accord avec l'encadrante technique. Pour les fournitures hors magasin, il sera nécessaire de passer par le bureau pour obtenir l'accord préalable. L'objectif est de mener à bien une unité par an.
- **Les projets plus conséquents** (*Évohé*, *Esneque*, *Tadorna*...) : il est impératif de désigner un chef de projet chargé de définir la nature des travaux, les coûts associés et le planning de réalisation escompté. Ce dossier sera soumis au bureau pour étude et approbation. L'objectif est de mener à bien une unité tous les 3 ans.
- **Les projets au budget important** : il sera nécessaire d'étudier un financement extérieur sous forme de mécénat ou de partenariat, car le CMH n'a pas les moyens de financer ce type de projet.

4/ ÉVÉNEMENTIEL ET COMMUNICATION

Il est essentiel de poursuivre la communication autour du CMH afin de montrer son dynamisme et de faire valoir que le CMH est un des acteurs du pôle nautique havrais.

- **Visites**

Nous proposons d'intensifier les visites du CMH avec un objectif de 3 visites minimum par an.

- visite organisée par Port Center,
- visites par les écoles,
- visites avec Pays d'art et d'histoire,
- participation au Vélotour,
- participation aux Journées du patrimoine.

- **Manifestations externes**

Il convient de participer au minimum à 3 manifestations nautiques annuelles, avec présence de nos unités si possible.

- manifestations nautiques à Fécamp, Honfleur et St-Valéry-en-Caux,
- puces de mer organisées par LEH Plaisance au Havre,
- « Classique Virginie Hériot » en septembre.

- **Site Internet**

Notre site est un point de communication essentiel qu'il faut dynamiser afin de le rendre plus attractif. Il est donc important de le garder à jour en l'alimentant régulièrement avec des nouvelles sur l'avancement de nos diverses activités et nos chantiers en cours. L'objectif est d'atteindre au moins une publication par mois en 2025.

- **Accueil et permanence**

Afin d'améliorer l'accueil et la communication, un groupe de bénévoles a mis en place une permanence tous les samedi matin de 10 h à 12 h. Cette activité permettra de renseigner les visiteurs sur les diverses activités du CMH et pourquoi pas, d'attirer de nouveaux adhérents et/ou sympathisants.

Dans ce but, les actions suivantes ont été réalisées en février et mars 2024 : création d'un planning de permanence jusqu'à l'été, élaboration d'une plaquette d'information, mise en place d'une affiche sur la porte, ajout d'un message sur le répondeur et sur le site Internet, et confection d'une bannière CMH.

IV LA RESTAURATION PAR LES PROPRIÉTAIRES

En 2023-2024, ce groupe est constitué d'une quarantaine d'adhérents propriétaires de leur bateau. La flotte, classée par LOA, est majoritairement composée de petites et moyennes unités :

LOA < 6 m : 13 unités - 6 m > LOA < 10 m : 21 unités - LOA > 10 m : 7 unités.

1/ DESCRIPTION

- **Parties prenantes**

Elles se répartissent en 3 catégories.

• **Les propriétaires naviguants**

Ces membres utilisent les facilités du hangar H42 et participent à la vie de l'association en période d'hivernage (novembre-avril). Cette catégorie d'adhérents est particulièrement assidue et active, mais leur présence au sein du Conservatoire se limite à la moitié de l'année. Leur proportion est de l'ordre de 25 % dans le fichier adhérents 2023.

• **Les propriétaires restaurateurs**

Ces membres utilisent les facilités du H42 pour un projet de restauration étalé sur le moyen/long terme. Leur proportion est de l'ordre de 70 %, mais leur implication est peu significative.

• **Les propriétaires extérieurs**

Ces membres n'utilisent pas les facilités du H42 pour leur bateau. Ils sont domiciliés dans la région, mais leur bateau ne navigue pas sur nos eaux. Leur proportion reste faible (moins de 5%), mais leur investissement associatif est appréciable et sérieux.

- **Motivations**

Comme précédemment décrit, les deux premiers groupes n'ont pas les mêmes motivations : l'objectif du navigant est d'entretenir son bien pour le maintenir en bon état de naviguer chaque année en période estivale, tandis que celui du restaurateur est d'abriter son bien, dans la plupart des cas sans visibilité sur une éventuelle date de remise à l'eau (rappelons que le CMH bénéficie de l'avantage particulier d'un grand hangar couvert et de toutes les facilités techniques).

Quant au propriétaire dont le bateau n'est pas hiverné sous le H42, il a à cœur d'améliorer son savoir faire et/ou de le partager.

2/ CRÉATION DE LIEN

La nécessité à échéance immédiate est de recréer du lien entre les parties prenantes, afin de dynamiser l'association. Il est également important de communiquer vers l'extérieur sur la notion d'entraide et de partage, aux fins d'inciter de nouveaux propriétaires à adhérer.

- **Entraide**

Établir une liste des propriétaires qualifiés et volontaires pour les entraides technique et pratique ; diffuser l'offre et la demande. Objectif : liste à lancer à l'AG et à boucler pour septembre 2024.

- **Qualification**

Lister les domaines de compétences des propriétaires qualifiés, afin de les partager ; diffuser cette liste et le planning des présences. Objectif : qualifications identifiées et diffusées pour fin 2024.

- **Communication**

Créer un support de communication interne : aller au plus simple avec un groupe WhatsApp. Communiquer également à l'extérieur en alimentant régulièrement le site Internet. Objectif : création du groupe WA dès l'AG et une publication par mois sur le site Internet en 2025.

- **Convivialité**

Faire vivre le H42, se rencontrer *in situ* et échanger. Objectif : à partir de l'AG 2024, un café hebdo tous les samedis à 10 h, un repas de l'été et un dîner de Noël.

Bateaux du Conservatoire Maritime du Havre

	Photo hangar Janvier 2024	Type	Etat	LHT	Beam	Intérêt patrimonial	Intérêt Navigation	Ampleur des travaux	Coût des travaux	Note globale	N° Compta	Valeur compta 2023	Remarques
POPODOM		Barque	Navigue	3.38	1.30						13	1	
EVOHE			Navigue	3.47	1.50						15	1	
VAURIEN			en cours de restauration	4.08	1.48						5	0	
MARTIN ANDREAS		vedette CVR	Navigue	4.50	1.70						20	187	
470		Voilier CVR	à équiper	4.70	1.70						12	1	
URUGAYEN		12m²	à restaurer	5.00	1.66						6	0	
JEANNETTE		Canot à voile	Navigue	5.15	1.70						14	1	

KOATULAS		Canot à voile	Navigue	6.00	2.20						2	751	
ALPHA II		Zodiac	Navigue	6.30	2.50						21	3 094	
LA LOUISE		gondole de lamanage	Navigue	6.50	3.00						17	795	
TADORNA		12m²	en cours de construction	7.00	1.55						10	8 976	
L'ESNEQUE		Dragon	en cours de restauration	8.90	1.96						4	1 946	
GRENADINE		Dragon	Navigue	8.90	1.96						7	673	
GILLIAT 5		5.5 JI	à restaurer	9.52	2.50						9	0	
WASA		5.5 JI	Navigue	9.52	2.50						16	15 156	

ALIBI 2		5.5 JI	Navigue	9.52	2.50						11	9 946	
MALHO RU		5.5 JI	Navigue	9.52	2.50						3	10 247	
GOYA		5.5 JI	Navigue	9.52	2.50						18	10 142	
EPSILON requin		Requin	à restaurer	9.60	1.90						8	0	
BROCELIANDE		Croiseur	Navigue	9.68	2.55						1	17 310	
Moth Nantais		dériveur	en cours de restauration									1	
Périssoire		aviron	à restaurer									1	

L'idée est d'évaluer si le bateau correspond aux objectifs du conservatoire

Intérêt patrimonial De 1 à 5, 1 étant peu intéressant, 5 présentant un grand intérêt

Intérêt Navigation De 1 à 5, 1 étant peu intéressant, 5 présentant un grand intérêt

Ampleur des travaux De 1 à 5, 1: restauration complète, très gros chantier voire reconstruction complète, 5: petits travaux, entretien courant. Plus de chances de voir aboutir un petit chantier qu'un énorme

Coût des travaux De 1 à 5, 1: très élevé hors des moyens du CMH, 5 : faible